

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°204 du Jeudi 15 Juin 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com


Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Cinéma

Un film produit par un
jeune cinéaste, pour
comprendre l'histoire
du Congo  (P.11)

Présidence de la République

Visite officielle du Président Denis Sassou-Nguesso en Côte d'Ivoire

*Le Président Sassou-Nguesso dans ses attributs de ci-
toyen d'honneur du District d'Abidjan.*  (P.3)




Commentaire

Denis Sassou-Nguesso, le troisième mais cinquième mandat consécutif annoncé!



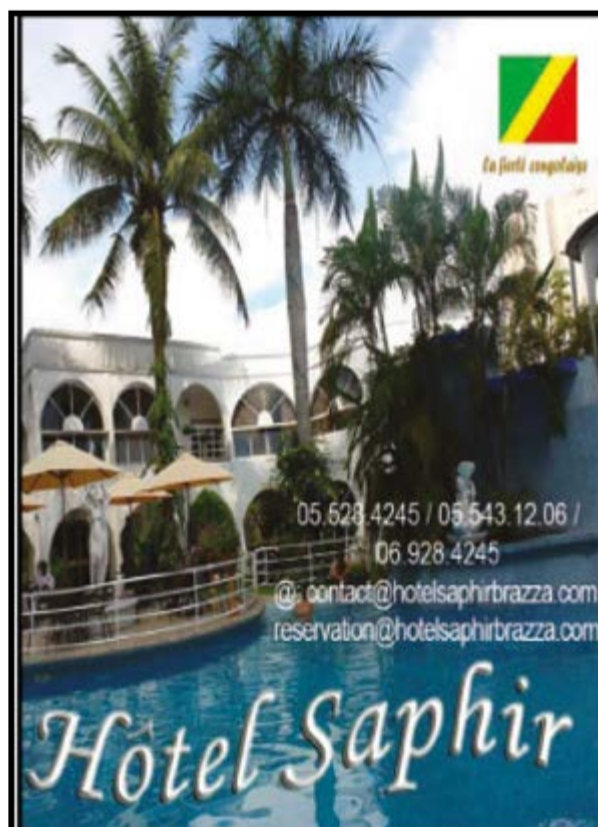
Anatole Collinet Makosso

 (P.3)

Copar (Convention des partis républicains)

Chris Antoine
Walembaud,
désormais
coordonnateur général

 (P.4)



Infanticide dans le District de Kinkala (Département du Pool)

Un père suspecté du meurtre de son fils, à l'aide d'une arme de chasse

Dans le hameau de Moufouoto qui fait partie du village Ntonkama, sur la route nationale n°1, à une quarantaine de kilomètres au Sud de Brazzaville, dans le District de Kinkala (Département du Pool), on est sans nouvelle, depuis un mois et demi, d'Eddy Chris Hwalemba Bobena, âgé de 31 ans, marié, vivant au Quartier Moutabala, à Brazzaville. Charbonnier de son état, il n'est plus revenu de son campement, dans une brousse, au milieu du triangle Ntonkama-Linzolo-Mbanza-Ndounga. Il y séjournait de temps à autre, depuis plus de cinq ans, avec son père Jean-Noël Nitoumbi (52 ans), unanimement reconnu grand bûcheron de la contrée, et qui vit au village Ntonkama, sur la route nationale n°1. De l'avis des villageois qui se réfèrent aux témoignages des enfants fréquentant le campement, de lourds soupçons pèsent sur le père qui a déserté le village, depuis le 20 avril dernier, date qui coïncide avec la disparition de son fils, qu'il aurait tué à l'aide d'un coup de fusil, au campement. Mais le corps n'est toujours pas retrouvé jusqu'à présent.

Depuis lors, Jean-Noël Nitoumbi avait établi ses quartiers, avec sa femme et l'ensemble des enfants que celle-ci a emmenés au foyer voici une quinzaine d'années, à Nganga-Lingolo, à une quinzaine de kilomètres au Sud de Brazzaville. Ils y ont demeuré des semaines entières, sans mot dire à qui que ce soit, de la disparition de d'Eddy Chris Hwalemba Bobéna.

Alertée par l'épouse du disparu, la famille maternelle du jeune charbonnier s'est enfin lancée à la recherche de son fils, deux semaines plus tard. Elle a commencé par se rapprocher du père, Jean-Noël Nitoumbi, pour se faire une idée de ce qu'il savait de la disparition de son fils. Rien de concret n'est sorti de leur entretien. Saisi de la situation, le chef du village de Ntonkama



Eddy Chris Hwalemba Bobena

s'est rendu à Nganga-Lingolo où il a eu de longs pourparlers avec le père suspecté du meurtre de son fils. Là aussi, aucune lueur d'espoir n'a transpiré de cet entretien qui a eu lieu le dimanche 7 mai 2023.

Curieusement, trois jours

après, Jean-Noël Nitoumbi, qui avait dit au chef du village de Ntonkama (il est aussi le chef du hameau de Moufouoto), qu'il est très souffrant et grabataire depuis trois semaines, s'est rendu au campement de Poupoutou à plus de dix kilomètres au Sud de

Moufouoto, sur l'axe Mbanza-Ndounga, pour y récupérer tout ce qu'il y avait d'essentiel (matelas, ustensiles de cuisine, bidons d'eau de 25 litres, volaille, etc). Il était accompagné de son épouse et de ses enfants.

Sur le chemin du retour, il a soigneusement évité son hameau, Moufouoto, à Ntonkama, pour se retrouver directement au village Mboukou, toujours sur la route nationale n°1, où la nouvelle de la disparition d'Eddy Chris était aussi connue. Sur place, la famille s'est lancée à la recherche d'une maison à louer. Un habitant dudit village s'est rapproché des enfants laissés au bord de la route goudronnée. Il a attiré l'un d'eux à côté et l'a mis en confiance, en lui promettant un beau et gros jouet que l'Unicef distribuait entre temps dans tous les villages alentours. Il lui a posé la question de savoir pourquoi sa famille déménageait précipitamment? L'enfant a lâché: «Nous sommes partis en toute vitesse du campement de Poupoutou et du hameau de Moufouoto, parce que papa avait tué Ya Chris dans la brousse là-bas. Comme le bruit court déjà, nous avons décidé de partir d'ici avant que la police ne vienne nous arrêter».

Ayant reçu cette information, le paysan s'est vite rappro-

ché du chef du village qui a aussitôt mis les jeunes du village en alerte. «Il faut les empêcher de partir de Mboukou, parce que le jeudi 18 mai 2023, la famille maternelle du disparu va descendre au village ici s'enquérir de la situation. Et la première personne à entendre, ce sera le père du jeune homme porté disparu», a indiqué le chef du village. Comme le présumé coupable tenait à partir, avec sa famille, les policiers du District de Goma Tsé-tsé, basés à Nganga-Lingolo, mis au courant de sa présence au village Mboukou, sont allés l'arrêter le 17 mai. Mais, insensible à la douleur de la famille, des amis et connaissances du disparu, il continue de nier toute responsabilité dans l'assassinat de son fils: «Je ne suis coupable de rien. Je n'ai pas tué mon fils. Je ne peux pas faire une chose pareille, car je crois en Dieu et je suis croyant pratiquant».

Aux premières heures de son arrestation, il avait partagé la cellule du commissariat de police avec son épouse et l'un des fils de cette dernière. Le samedi 20 mai, en milieu d'après-midi, une équipe de policiers de Nganga-Lingolo, accompagnée des membres des deux familles maternelle et paternelle du disparu, s'est rendue au campement où le crime est supposé avoir eu

lieu. Sur place, l'enfant de six ans qui avait donné le témoignage ayant permis l'arrestation de M. Nitoumbi, a indiqué l'emplacement du meurtrier et celui de la victime: «Papa Noël qui a tiré était ici, et Ya Chris sur lequel on a tiré était là. Une fois le coup de fusil parti, il est tombé à cet endroit... Je me suis alors mis à pleurer». Et les petits-fils de papa Noël se sont aussi mis à crier: «Ya Chris est mort! Ils ont continué à pleurer jusqu'au village».

Après ce témoignage, les fouilles ont commencé pour retrouver le corps. En vain jusqu'à aujourd'hui. Même le rituel traditionnel du tipoye, improvisé sur le champ, n'a rien donné. Les personnes concernées par l'ensevelissement de l'infortuné étaient restées en cellule, au commissariat de police, à Nganga-Lingolo. Il n'y avait donc personne pour indiquer l'endroit où le corps a été enterré. A en croire les supputations des villageois, «Papa Noël a sacrifié son enfant. Il est un grand ngunza qui avait besoin de monter en grade et en puissance. Il a donc livré le corps et l'esprit de son fils à une sirène. Si le cadavre demeure introuvable, il n'y a plus de doute que le meurtrier l'a immergé et lesté dans les flots d'un cours d'eau». Qu'à cela ne tienne, la police et les deux familles sont reparties sur la scène du crime, le samedi 26 mai, à la recherche des restes mortels d'Eddy Chris Hwalemba Bobena. Le déplacement n'a rien produit et le présumé coupable a été transféré à la maison d'arrêt, où il attend son jugement.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Présidence de la République

Visite officielle du Président Denis Sassou-Nguesso en Côte d'Ivoire

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a effectué, du 12 au 14 juin 2023, une visite officielle en Côte d'Ivoire, sur invitation de son homologue ivoirien, le Président Alassane Ouattara. Cette visite a permis la signature, lundi 12 mai 2023, à Abidjan, de 13 nouveaux accords bilatéraux de coopération entre les deux pays. Le Président congolais a été élevé à la dignité de Grand-croix dans l'Ordre national ivoirien, la plus haute distinction ivoirienne, lors d'un dîner offert en son honneur. Il a été également élevé, mardi 13 juin, au rang de citoyen d'honneur à l'hôtel du District d'Abidjan.

Les accords de coopération signés les gouvernements congolais et ivoiriens portent sur la diplomatie, l'agriculture, la sécurité, le transport maritime, la fonction publique et la modernisation de l'administration, la promotion immobilière, le développement et la promotion des P.m.e. (Petites et moyennes entreprises), l'artisanat, les hydrocarbures, l'élevage et la production animale ainsi que le domaine public. Ils ont été signés au Palais présidentiel d'Abidjan, par les ministres et hauts responsables des deux pays, en présence des deux Chefs d'Etats, à l'issue de leur entretien en tête-à-tête. Dans un point presse qui a suivi la signature de ces accords, le Président ivoirien, Alassane Ouattara, a salué l'excellence des relations entre son pays et le Congo. Il a réaffirmé la volonté commune de consolider cette coopération fraternelle, amicale et exceptionnelle. Concernant les échanges entre Abidjan et Brazzaville, il a regretté qu'ils ne reflètent pas «le potentiel économique et la volonté de les



Le Président Denis Sassou-Nguesso (à droite) accueilli à Abidjan par son homologue ivoirien.

promouvoir». Il a demandé aux secteurs privés ivoirien et congolais d'œuvrer à leur accroissement, en s'impliquant «davantage dans la recherche d'opportunités et de secteurs d'investissement». Pour sa part, le Président Denis Sassou-Nguesso a souligné qu'après la signature de ces accords bilatéraux, les deux pays devaient tout faire pour les mettre en œuvre, afin que ces différents partena-

riats se concrétisent effectivement. Il a ajouté que sa visite était l'occasion de renforcer davantage cette coopération, d'agir et de travailler dans l'intérêt des deux peuples congolais et ivoiriens. Raisons pour laquelle il a souhaité fortement que son pays bénéficie de l'expérience réussie de la Côte d'Ivoire en matière de développement agricole. Il a félicité son homologue pour avoir «réussi à bâtir une éco-

nomie qui marche mieux». «La Côte d'Ivoire a réussi grâce à votre clairvoyance à mettre en place un système économique qui marche, qui donne des résultats, qui est notre fierté en Afrique», s'est-il exprimé à l'endroit de son hôte. Signalons que dans la jour-

Signalons que dans la jour-

née du 13 juin, Denis Sassou-Nguesso a visité le site industriel de la chocolaterie Cemco-ci, dans la zone industrielle de Yopoungon, à Abidjan. Le mercredi 14 juin, il s'est rendu dans la ville de Yamoussoukro où il a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de feu le Président Félix Houphouët-Boigny.

Roland KOULOUNGOU

Editorial

Le Président Macky Sall tenté par un troisième mandat?

L'histoire du troisième mandat dans certains pays africains est devenue source de drame pour les populations. Le Sénégal est actuellement un pays sous tension, en raison des soupçons qui pèsent sur le Président Macky Sall, de vouloir se représenter pour un troisième mandat. Or, la Constitution sénégalaise limite les mandats présidentiels.

Pourquoi le Président Macky Sall est-il tenté de briguer un troisième mandat? C'est la question qu'on peut se poser, au regard de la crise politique qui secoue actuellement le pays de la Teranga (le pays de l'hospitalité légendaire), à l'image de celle qui l'avait affecté en 2012. Elu au premier tour de l'élection présidentielle du 26 février 2012, à 65,80% des voix, Macky Sall trouve une Constitution qui limitait les mandats présidentiels consécutifs à deux, soit deux septennats.

A l'inverse, son prédécesseur, Abdoulaye Wade, lorsqu'il est élu pour la première fois à la magistrature suprême, au second tour, le 19 mars 2000, grâce à son slogan, Sopi (changement, en wolof), avec 58,49% des voix, contre le Président Abdou Diouf, il trouve une Constitution qui ne comportait pas de limitation de mandats dont la durée était de sept ans. Une nouvelle Constitution était adoptée en janvier 2001, réduisant le mandat présidentiel à cinq ans, sans limitation. Ainsi, le Président Wade est réélu en 2007, pour un nouveau mandat de cinq ans. En 2012, il avait le droit de se représenter à un troisième mandat, ce qu'il avait fait.

Seulement, le sopi s'était retourné contre lui. Les Sénégalais voulaient du changement, contre le Président Wade cette fois-ci, après 12 ans de pouvoir, soit deux mandats de sept et cinq ans. Il est battu par Macky Sall, qui trouve une Constitution qui a restauré le septennat, mais limité à deux mandats consécutifs. En 2016, il organise un référendum constitutionnel, qui ramène la durée du mandat présidentiel à cinq ans et toujours limité à deux.

Candidat de son parti, l'A.p.r (Alliance pour la république), Macky Sall est réélu le 24 février 2019, dès le premier tour, avec 58,26% des voix, pour un mandat de cinq ans, devant s'achever en janvier 2024. En principe le dernier, suivant le principe de la limitation à deux des mandats présidentiels consécutifs, en vigueur depuis 2012, lorsqu'il fut élu pour un premier mandat de sept ans.

Mais, son camp politique, s'inspirant de l'exemple du Président ivoirien, Alassane Ouattara, estime que le référendum de 2016 avait remis le compteur à zéro et que donc, il peut se présenter pour un nouveau mandat. D'où son mutisme sur son éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle, fixée par le gouvernement à la date du dimanche 25 février 2024.

L'opposition le soupçonne ainsi de vouloir se présenter pour ce qu'elle considère comme un troisième mandat consécutif. Ce qui est interdit par la Constitution. Pour baliser la route au Chef de l'Etat, on multiplie les obstacles contre son potentiel adversaire le plus en vue, à savoir l'opposant Ousmane Sonko, dont la condamnation à deux ans de prison ferme le met hors-jeu de la course à la présidentielle. Ce que ses partisans n'acceptent pas. L'éternel rival, Idrissa Seck, ne pouvant pas faire le poids.

Si le Président Macky Sall rassurait ses compatriotes de ce qu'il ne briguera pas un nouveau mandat, voilà qui pourra ramener l'apaisement au Sénégal. Autrement, il est clair que sa participation à prochain scrutin présidentiel comme candidat mettra le feu aux poudres.

L'HORIZON AFRICAIN

Commentaire

Denis Sassou-Nguesso, le troisième mais cinquième mandat consécutif annoncé!

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a bouclé son long séjour parisien, du 25 mai au 5 juin 2023, par une interview exclusive à l'hebdomadaire Jeune Afrique, qui l'a publiée le 6 juin sur son site Internet sous le titre: «Le Président Sassou-Nguesso pourra se représenter en 2026 et je travaille en ce sens». Cette annonce inopinée, faite à deux ans et neuf mois environ de la prochaine élection présidentielle, ne semble pas pour l'instant susciter des réactions au sein de la classe politique. Si le Président Denis Sassou-Nguesso est candidat à sa succession en 2026, ça sera alors son cinquième mandat consécutif, mais le troisième sous la Constitution actuellement en vigueur qui l'autorise.

Pourquoi une telle annonce fracassante, en plein milieu de mandat? Est-ce pour couper court au climat perfide de succession à la tête du pays, qui empoisonne les relations entre les acteurs de la majorité présidentielle? En tout cas, Anatole Collinet Makosso a lâché le

morceau: «Le Président Denis Sassou-Nguesso pourra se représenter en 2026» et le Premier ministre «travaille en ce sens». L'opinion congolaise découvre, enfin, le vrai programme politique pour lequel l'ancien directeur de cabinet de la première dame a été porté à la



Anatole Collinet Makosso.

tête du gouvernement, alors que personne ne le voyait y arriver. Ce programme politique consiste à créer les conditions du troisième et dernier mandat de l'actuel Président, comme

l'y autorise la Constitution, à travers l'article 65: «Le Président de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable deux fois». Après avoir accompli les deux

septennats autorisés par la Constitution du 20 janvier 2002, au bout d'une Transition flexible de quatre ans et demi, Denis Sassou-Nguesso (80 ans) se prépare, très tôt, à décrocher son dernier quinquennat présidentiel, si tant est qu'il n'y aura plus changement de Constitution comme en 2015. Il détient ainsi et de loin le record de longévité au pouvoir des Chefs d'Etat congolais, après les trois mandats quinquennaux du P.c.t qu'il avait eus entre 1979 et 1992, en plus de la Transition Milongo de 14 mois (juin 1991-août 1992).

Après sa réélection en mars 2021, certains analystes faisaient croire que le Président Sassou-Nguesso allait passer la main à son fils, l'actuel ministre en charge de la coopération internationale et du

partenariat public privé, Denis Christel Sassou-Nguesso. Un scénario qui aurait fragilisé le camp présidentiel, car ne faisant pas l'unanimité. Est-ce pour effacer cette option ou la renvoyer aux calendes grecques que le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a été missionné pour annoncer, tôt, la future candidature du Président Denis Sassou-Nguesso? Toujours est-il que cette annonce met fin aux spéculations des candidatures au sein du camp présidentiel où tout le monde est appelé à s'aligner. Reste maintenant comment dans l'opinion publique congolaise elle sera accueillie, au moment où le gouvernement fait face à de nombreux défis, surtout sur les domaines économique et social.

Jean-Clotaire DIATOU

Copar (Convention des partis républicains)

Chris Antoine Walembaud, désormais coordonnateur général

Après sept ans d'intérim, Chris Antoine Walembaud a été confirmé dans les fonctions de coordonnateur général de la Copar (Convention des partis républicains), une plateforme politique située à l'opposition, par le collège des présidents des partis et individualités membres. Il succède à Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, qui est actuellement membre du gouvernement. La nouvelle a été donnée jeudi 8 juin 2023, lors d'une conférence de presse dans la salle de conférence de l'immeuble A.o.g.c, à Brazzaville, au cours de laquelle les dirigeants des partis membres de cette plateforme ont signé une nouvelle charte qui régit leur mouvement.

À la tribune, il y avait Chris Antoine Walembaud, président du Codema (Congrès des démocrates africains), qui a patronné la cérémonie, Bonaventure Boudzika, ancien député et président du C.d.r (Congrès pour la démocratie et la république), qui a traduit en langues nationales les prises de positions de la Copar, Bonaventure Mizidy, président du Mis (Mouvement pour les intérêts congolais et le salut) et le sénateur Rock Ondziel Onna, comme individuali-



Chris Antoine Walembaud.



La signature de la nouvelle charte par les présidents des trois partis membres.

té. Dans la salle, quelques invités dont Guy-Romain Kinfoussia, président de l'U.d.r-Mwinda, premier président de la plateforme qui s'appelait alors Convention d'appui au dialogue de Dolisie, qui deviendra Copar, quelques leaders des partis d'opposition parmi lesquels Clotaire Mboussa-Ellah, président du Car (Comité d'action pour le renouveau). Parmi les personnalités institutionnelles, on peut noter la présence du haut-conseiller Joachim Mbanza, pour encourager le dialogue et le vivre-ensemble.

Ce sont les trois partis présents qui ont signé la nouvelle charte de ladite plateforme, qui admet dorénavant des individualités dans ses rangs. La presse a ainsi constaté que trois autres partis, notamment le P.r.l (Parti républicain et libéral) du ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, le P.c.2.e (Parti congolais écologique et éthique) de Jean Ebina et l'U.d.l.c (Union des démocrates et des libéraux congolais) de Gaspard Kaya Magane n'étaient pas parmi les signataires. Les partis qui n'ont pas signé pourront prendre le train en marche, a expliqué Chris Antoine



Une vue des militants de la Copar.

Walembaud. Rock Ondziel Onna, sénateur du P.r.l, a signé la charte en tant qu'individualité.

«Les partis politiques et autres acteurs politiques indépendants, personnalités, ci-dessous mentionnés, se sont accordés, en lieu, date et heure suivants, de mener ensemble des activités politiques d'intérêt commun, sans remettre en cause la liberté ou l'autonomie fonctionnelle de chaque partie. Dans cette optique, le présent accord traduit l'engagement de ces

partis politiques et autres acteurs indépendants d'œuvrer ensemble et de concert pour l'animation de la vie politique nationale et la sauvegarde des idéaux de paix, de partage et de consensus national tel que repris dans le dispositif du préambule de la Constitution du 25 octobre 2015», a déclaré le coordonnateur général dans son mot liminaire.

«La convention des partis de l'opposition républicaines (Copar) est née de la volonté d'un certain nombre de partis

politiques, au sortir de concertation d'Ewo, de renoncer définitivement aux boycotts des dialogues et à la politique de la chaise vide», a déclaré Chris Antoine Walembaud dans son mot liminaire. Puis, il a rappelé les hauts faits de son mouvement politique: «Instrument de démocratie et de dialogue, la Copar a été de tous les combats pour la paix, l'éveil démocratique, le raffermissement de l'Etat de droit, la transparence et l'équité électorale, notamment en bataillant pour le bulletin unique, la remise du formulaire de transparence des résultats aux candidats et le recensement administratif spécial 2014, expression d'une volonté à parfaire le fichier électoral dont la bonne maîtrise sera obtenue à l'issue des opérations biométriques favorables par le R.g.p.h 5 (Recensement général de la population et l'habitation)».

Répondant aux questions de la presse, Chris Antoine Walembaud a expliqué qu'il y a eu deux aménagements importants dans la charte de la Copar: la suppression du poste de coordonnateur général par intérim et l'admission des acteurs politiques indépendants, donc des individualités. Actualité oblige, le coordonnateur général de la Copar a été amené à parler aussi du bilan du gouvernement. A ce sujet, il a été très critique. «Comment on peut expliquer l'insalubrité qui est récurrente à Brazzaville et à Pointe-

Noire? (allusion faite aux ordures ménagères qui traînent sur les chaussées goudronnées). Regardez les voiries, regardez l'état des routes! Allez à Pointe-Noire! Nous ne sommes pas contents du bilan du gouvernement. Celui qui est content du bilan du gouvernement, il fait de l'auto-satisfaction, parce qu'il est ministre. Mais, si on est objectif, on ne peut pas être satisfait de ce bilan-là», a-t-il réagi.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'ÉTAPE

«Cadavres exquis»!

Pas drôle ma muse, ce matin!

- As-tu écouté «norme» de Jean Goubald, qu'elle me dit.

- C'est quoi encore, norme?

- Mais écoute, dit-elle.

- Oui, bon je viens d'écouter et alors?

- Alors quoi, tu n'as entendu: «Na ba normes, tozala conformes»?

- Oui, j'ai entendu ça, oui et alors?

- Alors, alors! Mais, tu fais express ou quoi?

- Mais qu'est-ce qui se passe avec tes normes, je lui fais.

- Bon, je t'explique, me fait-elle.

- Tu vois Prométhée, lorsque tu avais vu les éphémères nus et sans défense, tu avais pris ton courage, pour voler le Feu constructeur aux Dieux. Les éphémères t'avaient reconnu comme «symbole de l'intelligence humaine, de la création, de l'art et de la science». Mais, les mêmes éphémères ont également reconnu Thémis, comme celle qui édicte les normes. Norme vient du latin norma, qui signifie équerre ou règle, donc une valeur qui doit toujours être respectée dans toute chose.

Ainsi, dans la Cité, il y a des normes éthiques, juridiques et techniques qui président à toutes constructions. On dit aussi qu'il y a un ensemble des valeurs qui définissent une société. Et, lorsque ces valeurs sont foulées au pied, c'est la catastrophe. Tu vois, par exemple, dans la construction des infrastructures, si les normes ne sont pas respectées, tous les édifices qui, en apparence, sont parfaits et admirables, deviennent des cadavres exquis, suite à un changement même mineur de l'environnement. Tu as certainement entendu parler du cadavre d'une promenade des citoyens qui ne reposait que sur du sable ocre, au bord d'un cours d'eau!

Du reste, tu as dit toi-même dans «Ordo ab Chao», que «dans une société, qui est par nature un système, des changements mineurs sur les valeurs peuvent avoir des conséquences lourdes sur son présent et sur son avenir». Tu ne croyais pas si bien dire! Présentement, les citoyens qui avaient pris l'habitude de se promener et se relaxer sur les bords des fleuves de Babylone, sont assis et pleurent, en se souvenant de la Cité d'hier, dont la rocade est devenue un cadavre exquis. Lorsqu'une société, faute de respecter les normes, produit des cadavres exquis avec l'argent public, la norme juridique doit s'imposer, avant que le chaos ne s'installe.

Prométhée

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation

108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : Tornade

Ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation

139.759 candidats au premier examen d'Etat, le Cepe

Les épreuves écrites de la session de juin 2023 du premier examen d'Etat, le Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires), ont eu lieu jeudi 8 juin 2023, sur toute l'étendue du territoire national. Elles ont été officiellement lancées par Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, qui a ensuite effectué une tournée de quelques centres d'examen à Brazzaville, afin de se rendre compte du niveau d'organisation de la session et s'assurer de son bon déroulement. La première partie de cet examen a concerné les épreuves orales tenues du 6 au 7 juin derniers.

Le ministre Jean-Luc Mouthou s'est rendu à l'Ecole Joseph Nkéoua, à Bacongo, l'Ecole de la poste à la Mfoa, à Poto-Poto, et à l'Ecole primaire Immaculée conception de Ouenzé. Ces centres d'examen ont reçu des candidats venus de plusieurs établissements scolaires publics et privés. Au total, la session de juin 2023 du Cepe a enregistré 139.759 candidats sur l'ensemble du pays. Quelques candidats rencontrés ont promis réussir au Cepe, pour changer leur vie de cursus scolaire en abordant les études secondaires l'année scolaire prochaine.

Les différents centres d'examen ont accueilli aussi des candidats des centres de rescolarisation et d'alphabétisation. Brazzaville a compté 130 centres d'exa-



Les élèves pendant les épreuves du C.e.p.e.

men, y compris l'île Mbamou et le Cabinda, pour un nombre total de candidats de 54.429. Dans les centres visités, Jean-Luc Mouthou a souhaité bon travail et bonne réussite à l'ensemble des enfants du système éducatif national, candidats au Cepe. Les admis ont la possibilité d'intégrer les lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo, par voie de concours, en don-

nant la chance surtout aux meilleurs élèves et aux plus jeunes.

A la fin de sa tournée, Jean-Luc Mouthou, satisfait de l'organisation de cette session, a souhaité que les deux autres examens d'Etat, soient organisés avec le même succès. «Conformément aux instructions du Chef de l'Etat, nous avons cette charge d'encadrer, d'éduquer et de donner des

compétences à cette jeunesse scolarisée de notre pays. Après le Cepe, nous prenons, également, toutes les dispositions qui s'imposent de façon que nous puissions organiser le baccalauréat dans les mêmes conditions, le 20 juin prochain, et le B.e.p.c, le 4 juillet prochain», a-t-il déclaré. Il a ajouté qu'à l'ère du numérique, il a fallu apporter des innovations particulièrement importantes.

«Sur le dispositif mis en place dans le cadre de la digitalisation du système éducatif, nous avons la possibilité, déjà en ce concerne le Cepe, de créer un bottin national et d'avoir maîtrisé les effectifs du Cepe, est une avancée majeure dans notre gestion du Cepe et nous allons essayer d'étendre tous ces mécanismes vers le baccalauréat et vers le B.e.p.c. Nous sommes à l'ère de numérique, nous n'avons pas le droit d'être largués, nous devons nous arrimer à cette modernité utile, pour la bonne gestion de notre système éducatif».

Martin BALOUATA-MALEKA

Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public)

Préparation de la deuxième mission de collecte de données sur le suivi budgétaire

Avec l'appui du Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque mondiale, la Primature a organisé, du 19 au 22 mai 2023, au Centre international de conférence de Kintélé, au Nord de Brazzaville, une formation de cinq organisations de la société civile sélectionnées pour la validation du périmètre de suivi des projets d'investissements publics concernant les exercices budgétaires 2020-2022. Cette formation a eu pour but de préparer la deuxième mission de collecte de données sur le suivi budgétaire dans les secteurs de la santé et de l'éducation, en vue d'accroître la transparence et la redevabilité en matière de gestion des finances publiques.



Thomas Bandio, Gervais Bouiti Viaudo et Mme Jocelyne Milandou Kanza

La formation des acteurs des cinq organisations sélectionnées de la société civile était ouverte par Gervais Bouiti Viaudo, conseiller spécial du Premier ministre chargé de la gouvernance, du dialogue économique et de la lutte contre la corruption, président du comité de pilotage du Prisp, en présence de Thomas Bandia, coordonnateur du Prisp et de Mme Jocelyne Milandou Kanza, magistrat, présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, au nom de l'ensemble des organisations concernées.

Les cinq organisations de la société civile retenues pour la mise en œuvre de cette activité ont renforcé leurs capacités des observateurs. Il s'agit de la C.j.p (Commission justice et paix), du F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), de la Fondation Niosi, de l'A.e.p (Action évangélique pour la paix), et de l'A.f.j.c (Association des femmes juristes du Congo). Au total, 33 participants venus de ces cinq organisations ont pris part à cette formation.

«Le rôle principal des organisations de la société civile retenues dans le cadre de la convention de partenariat avec le gouvernement, à travers le Prisp, et d'une part, reste le suivi de l'exécution du budget de l'Etat, conformément aux prescriptions des lois des finances et, d'autre part, de s'assurer de la satisfaction des populations sur les services publics offerts. Cette démarche de contrôle indépendante par les organisations de la société civile choisies dans la mise en œuvre du Prisp est, à n'en point douter, l'un des moyens efficaces, pour mieux s'assurer que les investissements prévus pour être mis en œuvre ont été effectivement réalisés pour le bien-être des populations», a déclaré Thomas Bandia à l'ouverture de la formation.

Ouvrant les travaux, Gervais Bouiti Viaudo a encouragé les acteurs de la société civile à prendre part au travail de suivi budgétaire qui est devenu une stratégie à utiliser en vue de renforcer la redevabilité, de réduire la corruption, limiter le détournement de fonds et améliorer la prestation des services publics. «Afin de mener à bien la mission de suivi budgétaire, le gouvernement, grâce à l'appui financier de la Banque mondiale, à travers le Prisp, a permis le renforcement des capacités des membres de vos organisations, depuis 2021, par des ateliers où vous vous êtes appropriés la nomenclature budgétaire et les réformes entreprises par le gouvernement, les mécanismes et le processus de suivi budgétaire dans le cadre du budget programme, les mécanismes et outils de suivi évaluation des projets et programmes, les enjeux du Prisp, projet de gouvernance du secteur public». Signalons que le Prisp prendra fin en décembre prochain.

Ces organisations avaient déjà réalisé, en 2022, la première mission de suivi budgétaire dans tous les départements du pays, portant sur le suivi physique des projets de construction, réhabilitation et équipement prévus dans les budgets des secteurs de la santé et de l'éducation, dans la période de 2014 à 2019.

Martin BALOUATA-MALEKA

Département de la Likouala

Vers la construction de deux barrages hydroélectriques

Dans une note de service datée du 26 mai 2023, le ministre de l'énergie et de l'hydraulique, Emile Ouosso, a nommé Blaise Onanga, comme consultant pour les études relatives à la construction des barrages hydro-électriques d'Ibenga et de Motaba, dans le Département de la Likouala. Cette nomination constitue un signal prouvant que le gouvernement est déterminé à construire ces ouvrages de production électrique, pour ne pas laisser le sentiment que les localités de ce département, particulièrement sa capitale, Impfondo, ne seront desservies en électricité que par des centrales thermiques ou solaires.

Lors de l'inauguration de la Centrale thermique d'Impfondo, le 22 mai 2023, par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le ministre Emile Ouosso avait présenté les projets de construction de deux barrages hydroélectriques dans le Département de la Likouala. Le premier est le barrage hydroélectrique d'Ibenga, sur la rivière portant ce nom et qui représente un potentiel de production électrique de 18 mégawatts, d'après les premières estimations des ingénieurs du Ministère de l'énergie et de l'hydroélectricité. Cet ouvrage desservira les localités de Béranzoko, Mipoutou, Minzoukou, Mimbéli, Enyéyé, Boyélé et Bétou.

Le deuxième, c'est le barrage hydro-électrique à construire sur la rivière

Motaba, près d'Impfondo, qui présente un potentiel de production électrique de 24 mégawatts, pour desservir les localités de Makao, Mafouété, Boussi-Boussi, Ikouangala, Sambala, Dongou, Impfondo, Niangué et Epéna, sans oublier les villages le long de ces routes. Les sites de chacun de deux barrages ont été déjà choisis avec l'aide des ingénieurs. Les études de ces deux ouvrages et des lignes associées ont commencé, avec les ingénieurs qui sont déjà sur le terrain. Le Ministère de l'énergie et de l'hydraulique a requis aussi les services de la société allemande Fichtner, un bureau d'ingénieurs conseils de renommée internationale, pour mener les études de faisabilité des deux ouvrages. Pour préparer l'arrivée



Le ministre Emile Ouosso (à gauche) (Ph. d'archives)



Blaise Onanga.

des ingénieurs de ce bureau d'études dans la Likouala, le ministre Ouosso, qui a rassuré que les coûts de construction de ces ouvrages seront portés dans le budget de l'Etat, a nommé comme consultant Blaise Onanga, ancien directeur général des travaux publics, à la retraite depuis l'année

dernière, qui connaît la zone et qui est doté d'une grande expérience en matière d'ingénierie de travaux publics. Il aidera les ingénieurs de la société Fichtner à pouvoir mener à bien leurs études dans ces zones du Département de la Likouala.

Urbain NZABANI

Insertion et réinsertion sociale des jeunes en décrochage scolaire

Le ministre Ngouélondélé rassuré par l'état d'avancement du site d'Aubeville

Le ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, et le coordonnateur résident des agences du Système des Nations unies, Chris Mburu, ont visité, vendredi 9 juin 2023, le Centre d'insertion et de réinsertion sociale d'Aubeville, dans le Département de la Bouenza, pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et construction qui s'y déroulent. La délégation était reçue par le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala-Tsoumou, les autorités politico-administratives et de la Force publique du département.

Un mois et demi après leur lancement, les travaux de réhabilitation et d'élargissement du site d'Aubeville ont atteint une vitesse de croisière. Le mur de clôture est presque achevé sur les 9 hectares. Le responsable de la société en charge de la construction du mur a apprécié à sa juste valeur le travail qui se réalise. «Au stade actuel, nous sommes à 80%. Nous avons fait une clôture qui est de 1500 mètres et de 3 mètres de hauteur. Nous aurons à ajouter des fils barbelés. Il nous reste juste les enduits et la partie Sud du mur à terminer», a-t-il indiqué.

Pour sa part, le responsable de la société en charge des travaux de réhabilitation et de construction de nouveaux bâtiments a aussi rassuré que les travaux avancent normalement. «Actuellement, nous sommes en train de travailler sur la réhabilitation. Pratiquement, nous avons touché l'ensemble des bâtiments qui sont en train d'être réhabilités. Parmi les bâtiments, il y



Le ministre Hugues Ngouélondélé lors de sa visite à Aubeville.

a 6 dortoirs et deux pour la restauration, un autre pour le bloc sanitaire. Les travaux de la toiture sont déjà finis, ceux du plafond avancent aussi. Pour les nouvelles constructions, nous avons au moins une vingtaine de bâtiments à construire, pour transformer ce site. Nous avons commencé avec la toute première phase, celle des 6 bâtiments pour le bloc sanitaire, les salles de classe,

le bloc administratif et celui qui servira de stockage des vivres frais et de case de passage. Au stade où nous sommes, la plupart des travaux de gros-œuvre ont été presque exécutés. D'ici peu, nous allons rentrer dans le second-œuvre», a-t-il confié. Après la visite du centre, Chris Mburu ne pense plus qu'à encourager et soutenir le gouvernement congolais à aller jusqu'au bout.

«Nous sommes venus ici par invitation du ministre du chargé de la jeunesse. Nous sommes très impressionnés de ce que nous avons vu ici dans le centre d'encadrement des jeunes. Ce que j'ai vu, moi, m'a beaucoup marqué, parce que c'est un projet vraiment inspirant qui est fait par le gouvernement congolais. Nous sommes très ravis d'être associés, parce que, comme vous le savez, le système des Nations unies travaille beaucoup partout dans le monde sur la jeunesse. Encadrer celui-ci et comment faire en sorte la jeunesse participe dans le programme de développement du pays. Ce que nous voyons ici, ça nous impressionne en tant que coordonnateur du Système des Nations unies. Je repars à Brazzaville avec mes impressions et nous allons discuter avec les agences des Nations unies et réfléchir comment accompagner le gouvernement, car c'est un sujet qui nous tient à cœur», a-t-il promis. C'est un challenge que le ministre Hugues Ngouélondélé est en train de relever et espérons qu'il ira jusqu'au bout de ce projet destiné à redonner l'espoir à nos jeunes qui ont besoin d'encadrement pour trouver le chemin de la vie.

Luze Ernest BAKALA

Chris Antoine Walembaud, coordonnateur général de la Copar

«Sur les quatre partis fondateurs qui sont restés, trois ont signé la nouvelle charte»

Confirmé récemment comme coordonnateur général de la Copar (Convention des partis républicains), une plateforme située à l'opposition, Chris Antoine Walembaud a tenu à réagir aux propos de Jean Ebina, président du P.c.2.e (Parti congolais écologique et éthique), ancien membre de la Copar, au cours de son point de presse du vendredi 9 juin 2023, à l'Hôtel Saphir à Brazzaville. Il souligne le parti de Jean Ebina n'est pas fondateur de la Copar. Interview!

* Monsieur le coordonnateur général de la Copar, dans une conférence de presse qu'il a tenu jeudi 8 juin 2023, Jean Ebina dit que son parti, le P.c.2.e, est fondateur de la Copar. Il a dénoncé votre façon de faire et il appelle au dialogue. Finalement, le malaise est-il profond au sein de votre plateforme, contrairement à ce que vous aviez dit à votre conférence de presse?

** Merci monsieur le journaliste! Le parti de Jean Ebina n'est pas fondateur de la Copar. Cela veut dire que nous dénonçons à Jean Ebina toute capacité de parler au nom de la Copar. Ça doit être clair et nous l'invitons à prouver qu'il est détenteur d'un document qu'on appelle charte, qui avait été élaboré et dont il serait signataire à la fondation de la Copar. Vous me donnez, là, l'occasion de faire l'historique de



Chris Antoine Walembaud.

notre plateforme politique. La Copar a eu comme affectio societatis, c'est-à-dire l'intention commune, à la concertation politique d'Ewo. C'est là-bas que toute l'opposition avait déploré la qualité des élections organisées dans

notre pays et avait déduit que si ces élections sont mal organisées, c'est parce qu'il n'y avait pas un bon recensement, car le corps électoral était biaisé. C'est à Ewo que nous avons exigé le recensement administratif spécial. Et à la concertation de Dolisie, la décision d'organiser le recensement administratif spécial avait été prise. C'est ça l'affectio societatis qui a conduit à la création de la Copar. Quand on est parti d'Ewo, on a mis en place une structure qui s'appelait comité de suivi des recommandations de la concertation d'Ewo. Jean Ebina ou son parti n'était pas là. Par la suite, les partis comme le Must (Mouvement pour l'unité la solidarité et le travail) de Claudine Munari, l'U.d.r-Mwinda de

(Suite en page 7)

Assemblée générale de la Fédération R.d.d de Brazzaville

Jean Jacques Serge Yhomby-Opango prône la réconciliation au sein de son parti

Les militants de la Fédération de Brazzaville du R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement), parti situé à l'opposition se sont retrouvés en assemblée générale, samedi 10 juin 2023, dans la salle polyvalente de la Commune de Ouenzé, le 5^{ème} arrondissement de Brazzaville, sous le thème: «Ensemble, poursuivons la redynamisation de notre parti». A l'issue de cette assemblée générale, un nouveau bureau fédéral de treize membres, dirigé par Linda Anaclét Judicial Tsomambet, a été mis en place. C'était en présence du vice-président du R.d.d, Jean Jacques Serge Yhomby-Opango, qui a encouragé les militants à dissiper la peur et prôné la réconciliation au sein du R.d.d.



Jean-Jacques Yhomby Opango (Photo d'archive).

Le nouveau bureau fédéral du R.d.d Brazzaville va contribuer à la préparation du congrès du parti, reporté en décembre 2024, pour diverses raisons. Des orientations ont été données à ce bureau, conformément à son thème, pour redynamiser le parti et travailler pour des nouvelles adhésions et la visibilité du parti dans les neuf arrondissements de ville capitale, au moment où le comité directeur œuvre pour la redynamisation du parti au niveau national.

Dans son discours, le vice-président du R.d.d a remercié le bureau fédéral de Brazzaville pour le travail réalisé. Il a repris la position de son parti: «A ceux qui ne cessent de se demander où se trouve le R.d.d, répondons-leur que le R.d.d est un R.d.d éternel, au côté du peuple social-démocrate et des gens de bien et de raison». «Personne n'a perdu de vue que le R.d.d, notre parti, a toujours apporté le meilleur de lui-même pour l'instauration d'une démocratie véritable dans notre pays dans la liberté, la solidarité et la paix. Ce triptyque qui forme notre devise», a-t-il affirmé.

Le vice-président du R.d.d s'est interrogé sur la journée de réconciliation nationale. «Je tiens à rappeler à toutes et à tous que la présente assemblée générale se tient le 10 juin 2023, date soi-disant importante de la vie politique de notre pays. 32 ans après ce fameux jour «de lavements des mains, que reste-il? Cette date commémorative aurait dû être un repère historique, après quatre mois de débats fructueux qui ont contribué à la relance de la nouvelle ère démocratique. Malheureusement, six années après, cet espoir s'est étioilé au grand dam du peuple, par le déclenchement des soubresauts socio-politiques, le 5 juin 1997, qui détruisirent cet édifice commun», a-t-il affirmé.

Jean Jacques Serge Yhomby-Opango a saisi cette opportunité pour prêcher la réconciliation au sein de son parti. «A ceux qui, pour des raisons de quelque nature que ce soit, ont dû quitter le parti, nous leur disons, le plus simplement possible, que leur place est toujours là, dans le grand navire R.d.d. Qu'il soit intériorisé, par tous, que les querelles intestines, les égos, les calculs politiques appartiennent désormais au passé. Nous disons encore: laissons loin de nous, alors très loin de nous, tout comportement qui contribue à la fragilisation de notre parti», a-t-il fait savoir.

L'un des moments forts de cette assemblée générale a été plus intime. Les militants se sont exprimés et tout a été dit. C'est le réveil du R.d.d, parce que plus de cinq ans, le parti de l'excellence n'a plus organisé une manifestation de grande envergure. Les questions ont été de tous ordres et le vice-président du parti a rassuré ses cadres et militants. En 2027, le R.d.d va présenter des candidats aux législatives sur toute l'étendue du territoire national. Ce n'est pas pour rien que la plateforme Alliance pour l'alternance démocratique en 2026 dont il fait partie a été créée. La peur doit changer de camp. Le R.d.d est un esprit, il faut croire en l'avenir. Pour cela, chaque militant doit s'investir, en s'acquittant des droits statutaires qui s'élèvent à 1000 francs Cfa par mois, a-t-il souligné en substance.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Association des médecins du Congo)

Les médecins congolais désormais réunis au sein d'une plateforme associative

Un collectif de médecins congolais a mis en place une association des professionnels de la santé, dénommée A.m.c (Association des médecins du Congo). Celle-ci a officiellement été lancée, dimanche 11 juin 2023, au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue simultanément en présence et par visio-conférence, à l'Hôpital mère-enfant Blanche Gomes à Brazzaville, sous le patronage du Prof Richard Bilekot, avec la participation des médecins de la ville de Pointe-Noire et ceux de la diaspora.

L'assemblée générale de l'A.m.c (Association des médecins du Congo) a été marquée par l'installation d'un bureau exécutif de six membres, présidé par le Prof Richard Bilekot. L'Association des médecins du Congo entend contribuer au développement socio-professionnel de ses membres, notamment dans leur épanouis-



Le prof Richard Bilekot, inspecteur général de la santé.

cela passe tout d'abord par une bonne prise en charge du médecin. Un médecin malheureux et affamé ne peut pas travailler». Le président de l'A.m.c a souligné que l'association n'envisage pas d'empiéter aux prérogatives de l'Etat, de l'ordre nationale des médecins ni à celle des syndicats.

Notre pays est confronté à un déficit quantitatif et à la répartition inégale des médecins au détriment des zones rurales. En 2013, on ne comptait que 512 médecins pour un pays de plus de 4 millions d'habitants. Entre 2019 et 2021, un peu plus de 538 médecins formés à la faculté de médecine et à Cuba ont été recrutés à la fonction publique lors que 800 autres sont toujours en attente d'être employés. Notons que l'Association des médecins du Congo est apolitique, laïque et républicaine. Elle s'appuie sur les valeurs nationales d'unité, de travail et de progrès.

Roland KOULOUNGOU

dans le renforcement de la couverture nationale à travers la revitalisation des districts sanitaires et la réforme hospitalière. Interrogé par la presse, le Prof Richard Bilekot a déclaré: «Nous voulons agir dans le seul intérêt d'abord des Congolais. L'Etat ne peut pas tout faire. Nous sommes des médecins pour sauver des vies. Nous œuvrons, également, pour apporter des soins appropriés à nos compatriotes, mais



Une vue des participants à l'assemblée générale des médecins du Congo

sement, la valorisation de l'état de santé des de la profession ainsi congolais. que l'amélioration des Le Congo est engagé

Par (Parti pour l'action de la république mâ)

Anguios Nganguia Engambé victime d'une tentative d'agression chez lui à Talangaï

Dans une plainte qu'il a adressée le 10 juin 2023, au commandant de la brigade de gendarmerie de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, Anguios Nganguia Engambé, président du Par (Parti pour l'action de la république mâ), parti situé à l'opposition, se plaint d'avoir été victime d'une tentative d'agression à son domicile, dans la Rue Loukoléla, en date du jeudi 8 juin, à 22h. Des personnes non identifiées ont fait violemment irruption à son domicile, signale-t-il.

Leur arrivée, devant ma parcelle, elles ont commencé à frapper, avec violence au portail, jusqu'à s'introduire dans l'enceinte de ma parcelle, en défonçant le portail, munies d'armes blanches et cagoulées. Certaines sont entrées dans la parcelle tandis que d'autres se trouvaient dans la rue pour attendre le signal, avant de rejoindre les éclaireurs, dont la mission était sans nul doute de m'ôter la



Anguios Nganguia Engambé.

vie», écrit le président du Par dans sa plainte. En effet, selon lui, les assaillants cherchaient à s'introduire dans la maison. «Je n'ai eu la vie sauve que grâce à l'intervention de ma garde, qui a empêché leur intrusion. C'est suite à cette résistance inopinée qu'ils ont pris la fuite», précise l'opposant. On ne sait pas si la gendarmerie a ouvert une enquête, mais le président du Par constate que quatre jours après le dépôt de sa plainte, rien n'a bougé, malgré la sensibilisation des hautes autorités.

Urbain NZABANI

Bureau exécutif

- Président: Pr Richard Bilekot;
- Vice-Président: Pr Alain Mouanga;
- Secrétaire Général: Dr Patrice Juste Ndolo;
- Secrétaire Général Adjoint: Dr Séraphin Lhoni Ngoukou;
- Trésorière: Dr Lydie Valérie Nzéngomona Milandou;
- Trésorière adjointe: Dr Geneviève Mbanzoulou Boukatou.

Comité de suivi et évaluation

Dr Alfred Emerson Nsembani, Dr Jean Deloffre Bassidi, Dr Yvon Mongo.

Bureau départemental de Brazzaville

Dr Jean Claude Eméka, Dr Jean Pierre Elenga Okandzé, Dr Cyriaque Mathias Ndalla.

Bureau départemental de Pointe-Noire

Dr Aime Koumou Ebonga, Dr Luc Manvouri, Dr Charley Elenga Bonho.

Bureau Europe

Dr Jidin Daniel Pouhet, Dr Jean-Claude Ban, Dr Dorothée Okongo.

Bureau Afrique australe

Dr Jaime Patrice Opfou, Dr Jean-Claude Moudzika, Dr Claude Ondongo Ezet Péné.

Des commissions spécialisées seront mises en place.

(Suite de la page 6)

Guy-Romain Kinououssa, Convergence citoyenne de Bonaventure Mbaya, le M.n.l.c (Mouvement national de libération du Congo) de Michel Mboussi-Ngouari s'étaient retrouvés à l'Hôtel Monama, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, pour mettre en place la Copar qui était dirigée, à sa création, par Guy-Romain Kinououssa. Que Jean Ebina et son parti vous disent s'ils étaient à Ewo ou s'ils étaient au Monama et à ce moment-là, il peut avoir la qualité de membre fondateur de la Copar.

* Jean Ebina se dit membre fondateur de la Copar, parce qu'il a brandi un document signé au Palais du parlement?

** C'est faux. Justement, s'il était pragmatique, lorsque nous avons décidé de refonder la Copar, au travers de la mise en œuvre d'une nouvelle charte, il allait venir signer, pour régulariser sa situation, le 8 juin dernier. C'est le P.r.l qui a qualité de parler au nom de la Copar. Ce n'est pas le P.c.2.e, encore moins l'U.d.l.c de Gaspard Kaya Magane. Jean Ebina n'est pas membre fondateur de la Copar. Il a raté une occasion pour régulariser sa situation. S'il a des documents qui font de lui membre fondateur de la Copar, qu'il les publie. Les partis que vous avez vu signer, le 8 juin dernier, sont membres de la Copar.

Vous savez, le pouvoir allait faire de Sibiti une constituante, c'est-à-dire une assemblée ayant pouvoir de changer la Constitution. Mais, grâce à l'activisme de la Copar, nous avons obtenu la tenue d'un referendum constitutionnel. La Copar a aidé les forces politiques à imposer le referendum constitutionnel. Celui-ci s'est tenu en 2015. Ensuite, le P.r.l n'a jamais été exclu de la Copar. À tout moment,

ce parti peut venir signer la charte. Ce n'est pas parce que nous avons recadré la situation de son président, qui était coordonnateur général, parce qu'il est membre du gouvernement, que nous l'avons exclu, non. La Copar peut signer la charte, à tout moment.

* Pourquoi avez-vous attendu sept ans, pour sortir de la situation de coordonnateur général par intérim?

** C'est une erreur d'avoir attendu aussi longtemps. Nous l'admettons. Il faut être clair, de manière objective: le coordonnateur général de la Copar ne peut pas être ministre. Nous pensions, à l'époque, que Fylla Saint-Eudes aurait l'honnêteté intellectuelle de dire que je suis allé au gouvernement et l'article 27 de la Constitution me fait obligation de réserve et de solidarité gouvernementale. Pour le moment, je prends du recul. Nous avons attendu sept ans, il ne l'a pas fait. C'est par élégance intellectuelle qu'on a laissé cette situation. Mais, c'est une erreur qui a rendu la plateforme inefficace. Les journalistes ne cessaient de dénoncer la léthargie de la Copar. Comme il n'est pas trop tard pour bien faire, nous avons pris nos responsabilités, en abrogeant la disposition qui prévoit l'intérim. On ne peut pas être intérimaire pendant sept ans. Fylla Saint-Eudes ne parle plus de la Copar, pourquoi Jean Ebina lui fait dire qu'il n'est pas d'accord?

Si la contradiction est portée par le P.r.l, nous allons leur rappeler que la prise de décisions au niveau de la Copar, c'est le consensus et non pas l'unanimité. Sur les quatre partis fondateurs qui sont restés, trois ont signé. Même si le P.r.l, qui a été de tous les combats, n'était pas d'accord, il serait minoritaire.

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

R.j.c.p.e.c (Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens)

Vingt lauréats primés pour leurs performances professionnelles remarquables en 2023

Cette année 2023, après la célébration, le 1er mai dernier, de la fête internationale des travailleurs, le R.j.c.p.e.c (Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens) a récompensé vingt lauréats évoluant dans divers domaines. La cérémonie de remise des trophées a eu lieu samedi 13 mai 2023, à l'Hôtel de ville de Brazzaville, sous le patronage de Sametone Ondendé, président du R.j.c.p.e.c, en présence des membres du bureau de cette association. Comme chaque année depuis 16 ans, les lauréats ont été suivis et repérés pendant un certain temps, par le réseau des journalistes et communicateurs, sur la base de leurs compétences professionnelles.

Les vingt lauréats décorés cette année par le réseau de Sametone Ondendé sont des femmes et des hommes qui ont brillé par leurs comportements professionnels ou l'exercice de leurs responsabilités. Ce sont des journalistes, des médecins, des administrateurs et des enseignants qui se sont distingués par leurs capacités du savoir-faire et du faire-savoir. Ils ont été primés au mois de mai dernier et à cette occasion, ils ont reçu des diplômes et des trophées. Parmi les lauréats, il y a Philippe Banz, ancien journaliste de Radio-Congo, aujourd'hui pigiste à La Semaine Africaine. Il participe aussi à la rédaction de beaucoup de journaux dont L'Horizon Africain. Cette marque de reconnais-



Les lauréats à l'esplanade de l'hotel de ville de Brazzaville après leur décoration.

sance pousse les lauréats et les autres professionnels à accroître et à améliorer leur productivité, par l'acquisition de nouvelles connaissances et la maîtrise des technologies et des méthodes de travail induites par les progrès

techniques, dans un contexte désormais marqué par une concurrence sans merci et une compétitive débridée par la mondialisation. Ceci n'est possible qu'à un engagement plus volontariste au travail.

La cérémonie de décoration des professionnels et responsables sélectionnés est la conclusion du travail mené par le réseau des journalistes et communicateurs, suivant les critères retenus. Dans son discours, Sametone Ondendé a donné la quintessence de cet événement en ces termes: «Nous avons choisi le mois de mai, parce que c'est le mois qui marque la fête des travailleurs. Ces décorations vont vous pousser à aller toujours de l'avant. On ne doit pas attendre le jour de la mort pour reconnaître les mérites des bons travailleurs. Nous nous promenons dans toute la République, pour dénicher les lauréats. Toutes les informations reçues sur les personnes sélectionnées et destinées à recevoir les récompenses ont toujours connu une contre-expertise, pour confirmer les mérites. Les lauréats sont choisis sur des bases saines des mérites». Voilà qui donne une idée du travail abattu par le réseau. Toutes nos félicitations aux lauréats.

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère de l'économie et des finances

Organisation d'un atelier sur la réforme de la gouvernance des finances publiques

Dans le cadre de la réalisation du projet de société du Président de la République, à travers le programme d'action du gouvernement axé sur douze batailles, dont l'évaluation à mi-parcours a été faite pendant le sixième séminaire gouvernemental, le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, a organisé, du 12 au 16 juin 2023, au grand hôtel de Kinkala (Département du Pool), un atelier de formation des cadres managériaux, sur la réforme de la gouvernance, sous le thème: «La réforme de la gouvernance des finances publiques».



La photo de famille

L'ouverture de l'atelier de Kinkala a connu la présence de quelques membres du gouvernement, des partenaires au développement, des présidents de la H.a.l.c et du C.n.t.r, du contrôleur général d'Etat, du commissaire général aux comptes, du conseiller du Président de la République, chef du département de l'économie, des finances, du plan et de l'intégration, des présidents des commissions économie, finance et contrôle du budget des deux chambres du parlement, du conseiller spécial du Premier ministre, chargé de la gouvernance, du dialogue économique et de la lutte contre la corruption, du conseiller du Premier ministre, chef du département analyse, contrôle et audit des comptes publics et des directeurs généraux et centraux.

La présentation générale de l'atelier était faite par le professeur Marie Adrien Mathias Ndinga, coordonnateur technique de l'atelier, qui a expliqué la portée des notions comme «réforme des finances publiques» et «gouvernance», qui exigent beaucoup de franchise et un langage de vérité. Il a sollicité aux membres du gouvernement «la protection de tous ceux qui participent à cet atelier». Il s'est également attardé sur les thématiques comme «le leadership, la conduite du changement, la gestion axée sur les résultats, le management de la performance, le suivi-évaluation», pour bien fixer les participants sur ce que le gouvernement attend d'eux.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre Jean-Baptiste Ondaye a déclaré que «l'opérationnalisation du projet de société du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, dénommé «Ensemble, poursuivons la marche», décliné en Plan national de développement 2022-2023, requiert la stricte observation des principes et pratiques de bonne gouvernance, notamment dans les secteurs vitaux de l'économie et des finances publiques. «A cet effet, jouant un rôle déterminant dans le processus de mise en œuvre des politiques publiques, les cadres managériaux sont appelés à s'approprier pleinement les outils tant théoriques que pratiques qui conditionnent l'efficacité et l'efficience», a-t-il déclaré. «Le présent atelier s'inscrit dans le prolongement de ce que nous avons commencé ensemble. Il s'agit, pour nous tous, de rechercher davantage d'efficacité dans la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'amélioration de la gouvernance macro-économique ainsi qu'à la rationalisation de la gestion de nos finances publiques», a-t-il poursuivi.

(Suite en page 9)

P.c.2.e (Parti congolais écologique et éthique)

Jean Ebina apporte son soutien à Nicéphore Fylla Saint-Eudes au sein de la Copar

Dans un point de presse organisé vendredi 9 juin 2023, à l'Hôtel Saphir, à Brazzaville, Jean Ebina, président du P.c.2.e (Parti congolais écologique et éthique), a réagi à la conférence de presse tenue le jeudi 8 juin, par les responsables des partis membres de la Copar (Convention des partis républicains), une plateforme de l'opposition. Il déclare «apporter son soutien indéfectible au coordonnateur général originel de la Copar, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes». Voici un large extrait de sa déclaration.



Jean Ebina.

«Absence du P.c.2.e à la signature du protocole soi-disant de la Copar. La Copar est constituée de six partis politiques: le C.d.r de Bonaventure Boudzika, le P.r.l dirigé par Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, le Co.de.ma de Chris Antoine Walembaut, le Mis de Bonaventure Mizidy, l'U.d.l.c de Gaspard Kaya Magane et le P.c.2.e de Jean Ebina. Aucune individualité n'est membre du collège des présidents. Les décisions annoncées lors de la conférence de presse du 8 juin sont nulles et non avenues, car aucune majorité ne s'est dégagée lors de ces accords, notamment trois partis sur six ont signé. A l'image de la majorité présidentielle

actuelle, son président, le Président de la République Denis Sassou-Nguesso, et le président par intérim est le secrétaire général du P.c.t, Pierre Moussa. Aucune fois la majorité présidentielle s'est réunie d'une manière cavalière et revancharde, pour supprimer la fonction de président par intérim. De même qu'il en est à l'opposition constitutionnelle, sous l'égide du chef de fil, le député Pascal Tsaty-Mabiala. Lors de la dernière réunion du bureau de la Copar, laquelle s'est tenue la veille de la conférence de presse du 8 juin 2023, le P.c.2.e cite le coordonnateur par intérim de la Copar, Chris Antoine Walembaud: «Si le P.r.l veut signer la charte, qu'il nous

appelle, pour un échange fraternel».

La nouvelle charte signée par trois partis membres de la Copar supprime la fonction de coordonnateur général par intérim et il s'auto-proclame coordonnateur général de la Copar avec les pleins pouvoirs, au détriment du collège des présidents. Aujourd'hui, la Copar se retrouve divisée en deux: celle de son coordonnateur général originel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla

Saint-Eudes, et l'aile de Chris Antoine Walembaud. Le P.c.2.e apporte son soutien indéfectible au coordonnateur général originel de la Copar, président du P.r.l, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, mentor et initiateur de la plateforme». Les journalistes ont voulu savoir davantage, puisque le nouveau coordonnateur général de la Copar avait déclaré qu'il n'y avait pas de malaise au sein de leur plateforme. Selon Jean Ebina, s'il y a un problème, il faut qu'ils le règlent ensemble. «Nous sommes des frères, nous ne pouvons pas nous séparer à cause des intérêts personnels. Je demande aux frères de s'arrêter et de revenir au bon sentiment. Chris Antoine Walembaud a-t-il oublié qu'il a été candidat du P.r.l aux sénatoriales, alors qu'il n'est pas membre de ce parti? Je lance un appel au dialogue? Va-t-il être entendu?», a-t-il répondu.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

10 juin, journée de la réconciliation nationale

Le vivre-ensemble, un vrai sujet porté au plus haut niveau de l'Etat

On ne peut pas ne pas célébrer la journée de la réconciliation nationale, le 10 juin, sans prendre conscience de notre désir d'unité au sein de la société congolaise et, en même temps, sans reconnaître la valeur symbolique du vivre-ensemble. Cette question du vivre-ensemble est au cœur des sujets qui préoccupent au plus haut point les Congolais en particulier et les Africains en général. Sur le fond patriotique et dans le ton éthique et politique, elle recouvre effectivement de nombreuses versions que parcourent la célébration de la Conférence nationale et, partant, la pratique rituelle de la célébration annuelle de la journée du 10 juin.

Regarder de très près, les archives des différentes déclarations de Son Excellence Monsieur le Président de la République, surtout dans ses discours, il apparaît toujours, entre les lignes de ses propos, quelque chose de rassurant qui est liée à la critique du «tribalisme» et ses figures qui rongent et cassent notre unité. Car, il n'y a que le Congo, rien que le Congo. Sans plus! Permettez-moi, donc, de rappeler, à toutes fins utiles, quelques occurrences dont j'ai parlé en référence aux discours du Président de la République, qui sont axées sur le sujet, pour montrer combien «le vivre-ensemble» est un vrai sujet qui a été porté au plus haut niveau de l'Etat, fondé sur la «marche vers le développement».

D'abord, le Président Denis Sassou Nguesso déclare: «La consolidation des piliers de notre maison commune, le Congo, requiert, de la part de tous, la volonté et l'effort sans cesse renouvelée de vivre-ensemble». (Cf. Déclaration de Monsieur le Président le 31 décembre 2012, p. 7.). Ensuite, «sans paix, sans unité nationale, il n'y a pas d'avenir pour le pays et sa population». (Denis Sassou Nguesso).

Sur le plan sociopolitique, il saute aux yeux de plus d'un que le Congo a connu des conflits d'ordres divers, impliquant plus ou moins la question du vivre ensemble: Nord, Sud, Est, Ouest n'étant que les illustrations les plus classiques d'un carré logique et magique qui structure et cimente les cadres symboliques d'une Nation forte.

Sur le plan intellectuel, la réflexion sur le vivre-ensemble s'est construite au sein de l'Association désir d'unité (A.d.u), depuis peu par l'organisation et la célébration des Journées nationales et internationales organisées, entre autres, par l'Unesco. Des réflexions, des déclarations, un ouvrage et autres activités enveloppent déjà la marche de cette vision globale et intégrative dont l'une des versions n'est rien moins que la critique du tribalisme, du départementalisme, de l'ethnocentrisme et ce, après les indépendances ou aujourd'hui, là où la démocratie est en pleine effectuation. Le Congo vient de loin. Il ira encore loin du fait qu'on a pu



Par Jean De Dieu Kourissa.

voir se développer, récemment, en son sein, ici et là, les débats congolais ou africains engagés par les organisations non-gouvernementales, les sociétés civiles autour des notions de responsabilité individuelle et collective sur l'instauration du communautarisme radical ou modéré ou le rejet des intégrismes ou extrémismes et ses corollaires, en vue de conforter les élans de la marche vers le développement.

Déjà, est-il besoin de le souligner, le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, en particulier, a eu beau jeu de mettre en avant le vivre-ensemble, comme un des piliers sur lequel repose cet idéal qui s'appellerait en

d'autres mots: «Le solidarisme». Dans le même élan, la question du vivre-ensemble se retrouve aussi bien dans la défense de la citoyenneté illustrée ainsi par les cadres juridiques qui entourent les lois et règlements de notre République dans la construction sensée de l'instruction civique ou religieuse de tous les Congolais.

Revenir sur le vivre-ensemble, le 10 juin de chaque année, est l'occasion solennelle de dire haut et fort que l'image Nord/Sud n'est que le dysfonctionnement du pays au moyen d'un montage spéculatif d'antagonisme du pays sur lequel génèrent le régionalisme et le tribalisme. La lutte contre ces anti-valeurs

qui sont des plaies contre la cohésion de la Nation, s'impose. Elle demande que la réflexion soit transversale et multisectorielle, sur toutes sortes de corporations administratives, sportives, scolaires, universitaires ou académiques, culturelles, etc, partout où la question d'autrui, d'intersubjectivité, l'idée du bien, la Nation d'abord, se pose en dernier appel.

L'objectif de notre réflexion, à l'occasion de la journée de la réconciliation nationale, n'est certainement pas de proposer, une fois de trop, une recette du comment mieux vivre ensemble; encore moins un parcours complet de la question telle qu'elle se pose historiquement, théoriquement et pragmatiquement dans notre pays.

Le but est de redonner quelques réflexes positifs aux Congolais, invités ou interpellés, en quelque manière, à débattre encore et encore sous des différentes formes d'un problème qui se renouvelle toujours pour le bien de la Nation.

Pour ce faire, l'A.d.u n'a pas hésité à proposer quelques intuitions lumineuses, plutôt patriotiques, à partir des Congolais épris de paix et de développement intégral, et à celles et ceux qui se sentent intéressés ou qui s'attachent encore aux valeurs d'unité, de travail et de progrès, telles qu'elles sont élevées au rang positif de l'universel.

Au final, en République du Congo, nous restons unis par un lien séminal d'amour, car notre esprit est rattaché à l'âme cimentée de la République recherchant sans fin, par la praxis démocratique, la constitution d'une Nation qui préserve les solidarités, pour alimenter son développement en cours.

Jean De Dieu KOURISSA
Président de l'ADU
(Association Désir d'Unité).
(Le titre est de la rédaction)

(Suite de la page 8)

«Je sais, sur la base des expériences de nombreux pays que l'appropriation des réformes dans les domaines de la gestion macro-économique et des finances publiques est un processus de longue haleine, graduel et itératif. Celui-ci doit s'appuyer, avant tout, sur un leadership politique qui suscite l'adhésion individuelle et collective. Ce processus exige aussi un changement des mentalités», a-t-il ajouté.

«Cette mutation appelle un changement organisationnel et institutionnel. Parce que nous sommes convaincus des avantages de ces mutations dans notre environnement national, dans un monde de plus en plus compétitif, nous avons jugé utile de prendre cette initiative d'organiser cet atelier», a-t-il souligné. Après cet atelier, le souhait de Jean-Baptiste Ondaye, c'est de «mettre en place un centre de perfectionnement des compétences des cadres pour répondre aux exi-

gences continues d'une gestion axée sur les résultats».

Signalons que les formateurs à cet atelier sont venus du Congo de l'étranger et, les meilleurs qui maîtrisent les notions en débat, selon le professeur Marie Adrien Mathias Ndinga. De même les modérateurs ne sont pas des moindres. Chaque participant était appelé à jouer sa partition, dans la réussite de cet atelier.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

P.a.t.n (Projet d'accélération de la transformation numérique)

Lancement du volet de la contribution de l'Union européenne et de la B.e.i

Léon Juste Ibombo, ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique, a lancé, jeudi 8 juin 2023, à Brazzaville, le volet européen du P.a.t.n (Projet d'accélération de la transformation numérique), mis en place depuis 2021. Une initiative conjointement financée à hauteur de 136,5 millions d'euros (89,6 milliards de francs Cfa) par l'Union européenne, la B.e.i (Banque européenne d'investissement) et la Banque mondiale. C'était lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel Radisson Blu de Brazzaville, en présence de Mme Ghislaine Ingrid Olga Eboucka Babackas, ministre du plan et de la statistique, Giacomo Durazo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Nikos Milanitis, représentant de la B.e.i pour l'Afrique centrale et bien d'autres participants.



Le ministre Ibombo (au milieu), la ministre Ebouka-Babackas (à gauche) et l'ambassadeur Giacomo Durazo.



Une vue des participants au lancement du Projet P.a.t.n avec l'Union européenne.

Dans sa politique de développement, le Congo a instauré un Plan national de développement (P.n.d 2022-2026) et une stratégie dénommée «Congo digital 2025». Le P.a.t.n constitue un axe à fort impact économique et social, pour relever le défi de l'accès à Internet pour tous à prix réduit, avec le développement des compétences numériques et la création d'emploi. Il combine un don d'environ 10 milliards de francs Cfa de l'Union européenne, un prêt de 17 milliards de francs Cfa de la Banque européenne d'investissement et un prêt de la Banque mondiale de 100 millions de dollars américain (environ 60 milliards 837 millions de francs Cfa) et va durer 5 ans.

Prononçant son allocution de lancement du projet, le ministre Léon Juste Ibombo a souligné que «l'arrimage du Congo au développement de l'économie numérique, loin d'être une vue de l'esprit, participe, à l'instar de ce projet, à l'économie forte, diversifiée et résiliente, pour une croissance inclusive et un développement irréversible aux fins de créer de la richesse et des emplois pour les jeunes». Il a annoncé que le gouvernement organisera, sous peu, «les assises de l'économie numérique». «Le Projet P.a.t.n a comme objectif globale d'accélérer la transformation numérique au Congo, notamment en soutenant la modernisation des systèmes d'informations, de l'administration et le développement de l'économie numérique dans le pays. Il compte quatre objectifs spécifiques: renforcer la gouvernance du secteur public; la sécurité dans le secteur de l'numérique; moderniser la gestion des données et accroître l'employabilité», a indiqué, Seck Mangouani, coordonnateur du projet.

Ce projet fait parti des actions prioritaires du partenariat Ue-Congo, visant à accompagner le pays dans sa transition vers une économie verte, diversifiée et plus digitalisée. «Le Projet P.a.t.n ambitionne de contribuer à l'atteinte des objectifs du Congo en matière de digitalisation, notamment en tant que catalyseur pour la diversification de l'économie», a fait savoir l'ambassadeur Giacomo Durazo.

Depuis janvier 2022, la B.e.i a établi une branche, «B.e.i monde», dédiée aux opérations hors Union européenne. Selon Nikos Milanitis, «la B.e.i est un partenaire de longue date de la République du Congo. La première opération signée remonte à 1966, avec la compagnie congolaise de potasse. A ce jour, nous avons conclu des opérations qui s'élèvent à 200 millions d'euros». Signalons que le volet Banque mondiale du P.a.t.n a été lancée le 24 janvier 2023.

Roland KOULOUNGOU

Si l'on pouvait se préoccuper de l'état de nos routes et cimetières

Il y a quatre ans, l'on nous apprenait que nos conseillers municipaux étaient préoccupés par les érosions et par la dégradation des rues de Brazzaville-la-verte, dont la plupart, ayant perdu leur bitume, avaient d'énormes nids de poule, des ornières, des mares aux eaux boueuses et puantes, des trous aussi béants que les cratères des volcans, comme par exemple sur l'avenue qui va du carrefour de Terynkyo au château d'eau de Moukounzi-Ngouaka, ou l'avenue qui mène à la morgue de Makélékélé. Même pour leur dernier voyage, les morts sortant de ladite morgue empruntent une route boueuse avec des trous et d'énormes mares, dans l'indifférence totale de tout le monde, maire, administrateurs-maires, conseillers et citoyens!

Avec les dernières pluies avant la saison sèche, les nids de poule et les trous sur nos avenues et rues se transforment en mares ou en piscines que, Dieu soit loué, des quidams vident selon leur gré, pour aider les chauffeurs des foulas-foulas, les taximen et les autres usagers à circuler et à ne pas s'embourber. Et dire que les propriétaires des véhicules paient la taxe de roulage pour l'entretien des rues et des avenues! Et dire qu'à la morgue de Makélékélé l'on percevrait d'énormes frais! Faut-il peut-être sortir de La Sorbonne, d'Harvard et de MGU, pour entretenir nos cimetières et bitumer nos rues et avenues? «*Omona wapi*» (où a-t-on vu ça), comme l'avait chanté l'artiste-musicien Franco Luambo Makiadi avec le Tout-Puissant O.K Jazz?

Même s'il faut laisser les morts enterrer les morts, afin de donner la priorité aux vivants, qu'il me soit permis de déroger à cette règle, pour lancer un cri du cœur au sujet de l'état lamentable de nos cimetières tant municipaux que privés. Il serait très souhaitable que nos sénateurs, nos députés, nos maires et administrateurs-maires et nos conseillers municipaux en général et de Brazzaville en particulier, qui ne sont pas de mauvais bougres ni des politiciens véreux ou encore des politiciens partisans de la politique politicienne ou du pouvoir pour le pouvoir, mais des patriotes engagés donnant la priorité à nos villes ipso facto au Congo, et à nous-mêmes, nous nous préoccupons aussi de nos défunts dont les tombeaux sont profanés quotidiennement dans les anciens et nouveaux cimetières, tels que les anciens cimetières municipaux fermés de la Tsiémé, du Mont-Barnier et de Moukounzi Ngouaka. Par exemple, celui de la Tsiémé a été transformé depuis belle lurette, en terrains de football et les vivants y occupent des parcelles de terrain. Les autres cimetières, tant privés que municipaux de Brazzaville et de

leurs banlieues, censés pourtant être des lieux de repos éternel de nos défunts, dans l'espérance de la résurrection, sont dans un état de délabrement total. D'un côté, l'érosion qui menace d'emporter des tombeaux et de l'autre les herbes abondantes que l'on prend peut-être pour des fleurs et qui les enfuissent. L'on pourrait y chasser des civettes ou des sibisis! Cela ne choque personne, ni les parents ni les autorités. Tenez! Le mausolée où re-

leurs tombeaux? Cynisme, indifférence ou simple négligence? Ne serait-il pas temps aussi pour nos sénateurs, nos députés, nos maires, nos élus et conseillers municipaux, nos chefs ou présidents de quartier, nos chefs de zone et de bloc, de lancer des opérations d'entretien et de salubrité publique dans nos quartiers, nos rues, nos avenues et nos cimetières? A ce propos, pourquoi ne pas prévoir, au cas où il ne le serait pas, dans les budgets



Par Dieudonné Antoine-Ganga.

des accrocs au chanvre indien. Les cimetières devraient occuper une place particulière dans nos quartiers, dans nos villages et dans nos villes. Ils devraient être des parcs, des jardins où tout quidam irait se promener, se recueillir et méditer comme



L'entretien des cimetières, un devoir pour les vivants.

pose le Président Marien Ngouabi, fondateur du P.c.t, parti au pouvoir, sur le fronton duquel est écrit, «*Gloire Immortelle au Président Marien Ngouabi*» et dont la façade avec des carreaux défraîchis affiche une laideur innommable, est mal entretenu. En tout cas, pas de commune mesure avec le Mausolée de Lénine à la Place Rouge à Moscou. Il a été donné de constater aussi que lors de la commémoration des anniversaires de la République et de l'Indépendance, l'on se contente de les célébrer seulement, avec et pour les vivants. Nos morts à qui l'on aura réservé des obseques somptueuses parfois nationales et ce dans une ostentation pompeuse, avec des oraisons funèbres aux envolées littéraires à la Bossuet, seraient-ils voués à un oubli délibéré au point de laisser les herbes enfouir

de fonctionnement de nos mairies, des rubriques pour l'entretien de nos rues, de nos avenues et de nos cimetières, comme au temps de la colonisation ou des années 1960, des agents municipaux chargés spécialement de la propreté et de l'entretien de nos rues, avenues et cimetières municipaux? Cela contribuerait à la résorption du chômage qui sévit dans les milieux des jeunes en quête permanente de travail. Cela éloignerait lesdits jeunes des ngandas ou buvettes où ils s'agglutinent très tôt le matin autour des bouteilles de bière et autre alcool. Ce qui les aiderait à sortir de l'oisiveté, la mère des vices. Cela éviterait, enfin, à nos cimetières, de devenir ni les nids de serpents et de guêpes, ni les repères de brigands et de vandales, ni

cela se passe sous d'autres cieux. Nul n'est besoin de rappeler que dans la culture bantoue, le cimetière inspire du respect. Sans cimetière, le village n'a guère de stabilité. Qui plus est, la protection des morts est pour les bantous, la meilleure garantie du clan et de la famille. Car les morts sont censés veiller en permanence sur eux et partout sur le village. «*Les morts sont des invisibles mai non des absents*», dicit Victor Hugo. Que les sénateurs, les députés, les maires, les administrateurs-maires, les conseillers et autres élus municipaux, les chefs ou présidents de quartier, les chefs de zone et de bloc soient, comme l'avait souligné Pierre Ngolo, le président du sénat, «*des acteurs et non des observateurs*». Qu'il vous plaise de nous aider à honorer et

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Nos amis communs, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu, ne cessent de me parler du langage des chiens. Qui disait que le peuple est un lion endormi? Ils croient que c'est Victor Hugo. A les en croire, ce dernier aurait pensé aux longues périodes pendant lesquelles le peuple sommeille et à ses réveils furieux, que sont les révolutions. C'est que Victor Hugo ne connaissait pas, à l'époque, la belle invention du 20ème siècle: le sondage d'opinion. Par la vertu de ce sondage, le lion a été transformé en chien. Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu veulent dire par là que quand on lui pose une question, il répond par un ouah! ouah!

Le chien est un animal sincère. Malheureusement, personne ne sait comment interpréter ce qu'il dit. Le chien aime bien son maître; il essaie d'attirer son attention sur un danger, il lui fait connaître ses craintes ou ses désirs par différents aboiements, grognements, mimiques, oreilles aplaties, truffe frémissante, moulins de la queue. Devant ces manifestations, le maître est comme un homme aux trois quarts ignorant d'une langue étrangère.

Il est curieux que nos députés, nos sénateurs, vivant dans et avec le peuple, n'aient jusqu'à présent de réflexion sérieuse sur la misère, la clochardisation, la pauvreté et la beuverie auxquelles sombre le peuple dont les jeunes, pourtant pépinière de la Nation. Jean Ziegler a écrit: «*Aucun homme n'est une île. Tout homme ne se construit que par le regard, la tendresse d'autrui. La vie ne naît que de la complémentarité, de la réciprocité. Je suis l'autre, l'autre est moi. Pour chaque martyr, il existe un assassin. Je ne peux être libre ni manger en paix si, au même moment, à quelques centaines de kilomètres de moi, un enfant sous-alimenté entre en agonie*». Le chien aura beau dire et beau faire, le bonheur des Congolais ne serait pas pour demain. Il paraît que les maîtres sont sourds. Pourtant, une société plus juste et plus humaine s'impose. Tout homme politique, quel qu'il soit, doit en être pleinement conscient. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

à respecter nos défunts, à rendre la propreté d'antan à nos cimetières, afin qu'ils redeviennent de véritables lieux de repos pour nos défunts et non des dépotoirs ou des débarras, ou encore des nids de serpents et de guêpes, des repères de bandits, des antres des vandales et des fumoirs des accrocs au chanvre indien. Ils doivent faire, enfin, de

nos cimetières, des lieux très propres où, comme l'affirme le rituel catholique, «*nos défunts reposeront en paix dans leurs tombeaux jusqu'au jour où Dieu les réveillera pour qu'ils voient la clarté de sa face, la lumière sans déclin, pour les siècles des siècles*».

Dieudonné ANTOINE-GANGA.

**Chaque jeudi
L'Horizon Africain
sur le site internet:
www.lhorizonafricain.com**

Cinéma

Un film produit par un jeune cinéaste, pour comprendre l'histoire du Congo

Un film retraçant l'histoire du Congo de 1966 à 1991, intitulé «Révolutionnaire (s) Tout pour le peuple 1966-1991», a été projeté samedi 10 juin 2023, dans la salle de cinéma de Canal Olympia, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville. Le 10 juin est la date marquant la journée de réconciliation nationale, depuis la clôture de la Conférence nationale souveraine de 1991. Ce film, réalisé par Hassim Tall Boukambou, un jeune cinéaste congolais, documentariste, auteur et directeur général de la Maison de production Bonz communications, promoteur du Centre culturel Zola, à Mougali, petit-fils de feu Julien Boukambou, ancien syndicaliste, est basé sur les témoignages de quelques acteurs politiques, qui ont vécu les événements des 13, 14 et 15 août 1963, ayant provoqué la chute du régime du Président Fulbert Youlou.

Pour réaliser son film, Tall Boukambou a rassemblé les vidéos et les images photographiques de plusieurs personnalités politiques (Alphonse Massamba-Débat, Marien Ngouabi, Ange Diawara, Joachim Yhombi-Opango, Denis Sassou-Nguesso, Pascal Lissouba, Mgr Ernest Kombo), qui tenaient à un changement politique, même au prix du sang. Ce film fait partie du dernier volet d'une trilogie de films intitulés «Révolutionnaire (s)», qui retracent les 110 ans de l'histoire du Congo, partant de la période précoloniale, la colonisation jusqu'à l'après indépendance. Le documentaire a permis de se remémorer le passé révolutionnaire. La salle était prise d'assaut par un pu-



Le cinéaste Hassim Tall Boukambou.

blic cosmopolite, composé d'hommes politiques, de responsables de la société civile et de nombreuses personnes (jeunes, adultes) désireuses de découvrir les différentes péripéties de la Révolution congolaise. A la fin de la pro-

jection, quelques spectateurs ont donné leur appréciation sur le contenu et la qualité du film: - Clément Mierassa, ancien ministre: «Je suis satisfait de revivre cette histoire. Mais, il faut qu'on assume en tant



Hassim Tall Boukambou à g. avec des spectateurs à la fin de la projection

qu'homme politique. Pour ce qui est de ma part politique, j'assume mes responsabilités»;

- Maxime Ndébeka, ancien ministre de la culture: «C'est l'histoire de notre pays. Ce document est très important, parce que les choses vont vite. Si on n'a pas de mémoire, on va se perdre. Je suis bouleversé, parce que c'est la qualité quand même d'une jeunesse qu'on avait, qui était engagée à cette époque. Les cadres qui étaient là montraient leur engagement, l'éthique qu'ils avaient. Aujourd'hui, mon inquiétude, c'est la situation de la jeunesse qui,

me semble-t-il, n'a pas la même éthique, le même engagement et le même amour. Cette jeunesse d'antan prenait un chemin avec sincérité. Maintenant, je suis inquiet pour l'avenir de notre pays, par rapport à la formation des jeunes aujourd'hui. Ils veulent aller vite vers les biens pour soi, que pour l'ensemble du pays»;

- Alain Akouala Atipault, ancien ministre, président de la Commission nationale d'auto-évaluation du Maep: «Sur ce film, j'ai déjà vu les précédents et j'ai amené mes enfants ici, puisque je trouve que c'est important de leur faire connaissance

l'histoire du pays. Ce film nous permet d'avoir un recul et de revisiter les labyrinthes de notre histoire, avec ses aspects positifs et négatifs. Mais, cette histoire nous a quand même construits, nous de notre génération, surtout à partir des années 63, 64, 65. Il faut saluer le jeune qui a fait ce film et l'encourager, parce que nous devons arriver à regarder notre histoire de manière dépassionnée. Nous devons la regarder pour en tirer des leçons, pour qu'on ne puisse pas produire les mêmes erreurs»;

- Trésor Nzila Kendet, défenseur des droits de l'homme, directeur exécutif du C.a.d (Centre d'actions pour le développement): «Le film est instructif et il est intéressant. Mais, il couvre encore beaucoup d'ombres. Le film en lui-même ne dit pas toute la vérité. Il y a des pages qui n'ont pas été élucidées. Je comprends le contexte. Le Congo est un pays répressif, donc il y a certaines choses qu'on ne peut pas dire. Il y a beaucoup d'hésitations dans le film, d'une séquence à une autre. Il y a des problèmes de transition, des histoires un peu floues. On ne veut pas dire la vérité clairement, je comprends la peur. Il faut encourager l'initiative. Je fais appel à d'autres cinéastes de faire de même et de dire la vérité sur l'histoire de notre pays. Lorsqu'on s'engage à défendre la Nation, on ne porte pas les gants».

Martin BALOUATA-MALEKA

Emulation scolaire «Ecole propre» de l'O.n.g Péa à Brazzaville

L'Ecole primaire de Moutabala B, lauréate de la 4^{ème} édition à Mfilou

L'O.n.g Péa a organisé, mardi 13 juin 2023, au C.i.o (Centre inter-diocésain des œuvres) à Brazzaville, la finale de la 4^{ème} édition de l'émulation scolaire «Ecole propre». Placée sous le thème, «Changement climatique à travers la gestion durable des déchets», cette édition, financée à hauteur de 5 milles dollars (environ 3 millions de francs Cfa) par l'Ambassade des États-Unis au Congo, a ciblé une dizaine d'établissements scolaires publics de Mfilou, le 7^{ème} arrondissement de la ville capitale. Pour cette année, le Prix du jury a été décerné à l'Ecole primaire de Moutabala B.

La 4^{ème} édition de l'émulation scolaire «Ecole propre» s'est déroulée sous le patronage de Serge Patrick Mvouama, coordinateur de l'O.n.g Péa, en présence de Mme Allisande Ross et Mme Bisola Ojikuta, respectivement conseillère aux affaires publiques, et chargée des affaires à l'Ambassade des États-Unis, des directeurs des écoles publiques de Mfilou et de quelques élèves. Depuis 2021, l'O.n.g Péa organise des campagnes de sensibilisation à l'endroit des écoles publiques de Brazzaville, en vue de sensibiliser la communauté éducative sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets. Ce projet ambitionne de sensibiliser 2000 élèves, 20 enseignants et 10 associations de parents d'élèves.



Photo de famille des élèves de l'Ecole ayant gagné le prix et les responsables de l'O.n.g Péa

Le changement climatique et la protection de l'environnement constituent des problèmes majeurs auxquels notre planète est confrontée. Pour Mme Bisola Ojikuta, «les États-Unis travaillent main dans la main avec les

partenaires régionaux ainsi que le gouvernement congolais, pour stimuler les efforts de carbonisation, pour une meilleure croissance économique, durable et un avenir plus verte». Elle a souligné que son pays s'est engagé

dans une approche multinationale, pour mettre un terme à la déforestation et lutter contre la crise climatique.

La finale de la 4^{ème} édition a mis en compétition quatre écoles publiques sur les dix qui étaient en lice. Il s'agit des écoles primaires Pierre Mayindou, Intsali B, Moutabala B et Louis Boussoungou. Devant l'assistance, les responsables de ces établissements scolaires ont été invités à présenter, tour-à-tour, des solutions écologiques en adéquation aux problèmes auxquels sont confrontées leurs écoles. Après accointances des membres du jury, le Prix de l'école la plus propre de l'arrondissement 7 Mfilou a été attribué à l'Ecole primaire de Moutabala B. En organisant l'émulation scolaire «Ecole propre», l'O.n.g Péa se veut être un cadre de concertation qui vise à appuyer les efforts du gouvernement dans la bonne gestion des déchets dans nos villes.

Roland KOULOUNGOU

Ligue départementale de taekwondo de Brazzaville

Robinson Loussakou, candidat à sa propre succession

Après deux années passées à la tête du bureau exécutif de la Ligue départementale de taekwondo de Brazzaville, Robinson Loussakou, arrivé en fin de mandat, se propose de briguer un second mandat. La date de l'assemblée générale électorale est programmée pour le 25 juin 2023, dans la salle V.i.p du Stade Alphonse Massamba-Débat. Prélude à cette assemblée générale, le président sortant, Robinson Loussakou, a fait son bilan devant la presse nationale. Il se dit satisfait du travail abattu durant ses deux années à la tête de la ligue départementale.

«Aujourd'hui, après deux ans passés à la tête de la Ligue départementale de taekwondo, nous sommes en fin du mandat et nous pouvons dire que le bilan est très positif. Nous nous sommes présentés avec un projet, qui s'est déroulé sur 9 axes et nous avons pu les toucher. Ce qui a satisfait ceux qui nous ont élus. Des retours que nous avons, nous avons été plébiscités par les responsables des clubs que cette ligue a été la meilleure, depuis que le taekwondo existe. Car, c'est une ligue qui a travaillé et a fait ses preuves, en faisant vibrer les athlètes, en ayant fait deux championnats départementaux et organiser deux opens, grâce à un partenariat avec la Fondation Chancel Ngatsoni qui est un partenaire stratégique qui nous a accompagné durant notre mandat», a-t-il déclaré, avant de dénoncer l'intention de certains sportifs véreux qui veulent boycotter l'assemblée générale électorale.

«Etant en fin de mandat, suivant la circulaire ministérielle qui dit que les clubs qui prennent part à l'assemblée électorale sont ceux qui ont pris part aux activités, nous avons établi le corps électoral. Malheureusement, j'ai reçu une note vocale du président de la Fédération congolaise de taekwondo, qui me dit que je ne peux pas utiliser le corps électoral publié et que je dois faire recours au corps électoral de 2013, chose non-réglementaire qui risque de provoquer des tensions. Ainsi, je dénonce l'ingérence du président de la fédération dans la situation du corps électoral, parce que ce n'est pas au président de dicter un corps électoral», a-t-il poursuivi. Robinson Loussakou exhorte les responsables du sport à veiller au grain, afin que les textes soient respectés, pour ne pas plonger le taekwondo de Brazzaville dans la crise, a-t-il renchérit. Aux électeurs de faire le choix de la raison!

Luze Ernest BAKALA

Eliminatoires Can (Coupe d'Afrique des Nations) de football Côte-d'Ivoire 2024

Les Diables-Rouges ont repris les entraînements, mais...

Après le faux bond du mardi 6 juin 2023, les Diables-Rouges ont repris les entraînements à partir du lundi 12 juin, au Stade de Kintélé, pour la préparation du match contre le Mali, dimanche 18 juin, à 16h, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, dans le cadre de la 5ème journée (sur 6), de la phase de groupes des éliminatoires de la Can Côte d'Ivoire 2024. La reprise des entraînements a été rendue possible grâce à l'entraîneur, Paul Put, qui a dû négocier avec les joueurs, par l'entremise du capitaine Thiévy Bifouma, qui est arrivé samedi 10 juin.

Les institutions en charge des sports sont restées de marbre à la situation de mécontentement qui règne au sein des Diables-Rouges A, en raison de l'histoire des primes qui n'est toujours pas, selon les joueurs, tirée au clair. Après leur volte-face du mardi 6 juin, on n'a enregistré aucune réaction publique des officiels. Paul Put a tenté le va-tout, pour ramener les joueurs à la raison.

Ce sont les locaux, rejoints par quelques professionnels, qui ont repris les entraînements, à la demande de l'entraîneur, pour tenter de sauver les meubles. Sur sa page Facebook, la Fécofoot

(Fédération congolaise de football) cite notamment Mons Bassouamina, Guy Mbenza, Chandrel Massanga, William Hondermarck, Simon Nsana, Raddy Ovouka et Yhoan Andzouana, qui ont commencé les entraînements. Antoine Makoumbou est attendu à Brazzaville le jeudi 15 juin, précise la Fécofoot. Par contre, le défenseur Charpentier, buteur au dernier match des Diables-Rouges, aurait décliné l'invitation de revenir, à ce que nous avons appris. La sélection nationale ne semble plus tellement attirer les pro! Même si les entraînements ont repris, le climat n'est pas à la ferveur et dans ce contexte, le



Contre le Mali, les Diables-Rouges vont-ils pouvoir prendre leur revanche à domicile.



Paul Put a pu ramener les joueurs congolais à la raison, mais y on, t-ils de la motivation.

Congo a fort à faire, pour tenir devant le Mali, qui l'avait humilié par un carton (4-0), au match aller à Bamako. Les Congolais ne jouent-ils que pour ra-

masser des cartons et ne jamais en donner? Verdict dimanche 18 juin, à Massamba-Débat!

Luze Ernest BAKALA

Can (Coupe d'Afrique des Nations) U23 Maroc 2023

Les Diables-Rouges déjà sur place au Maroc!

La délégation des Diables-Rouges, la sélection nationale, participant à la Can (Coupe d'Afrique des Nations) U23 Maroc 2023, constituée de 15 joueurs et du staff technique, sans journalistes, est arrivée lundi 12 juin 2023, au Maroc, pour une mise au vert, question de s'acclimater, avant le début de la compétition, prévue du 24 juin au 8 juillet 2023. Peu avant leur départ, les poulains de Cyrille Ndonga ont reçu la visite de Charles Makaya, directeur du cabinet du ministre des sports venu leur traduire le message de soutien du ministre Hugues Ngouélondélé. 6 joueurs vont les rejoindre après la rencontre du Congo contre le Mali.



Une phase de jeu entre le Congo et l'Afrique du Sud.

Le Congo participe pour la première fois à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football des moins de 23 ans, qui se déroule au Maroc. 8 Nations y sont qualifiées: Cameroun, Congo, Egypte, Ghana, Guinée-Conakry, Mali, Maroc et Niger. Le Congo est

dans le Groupe A, avec le Maroc, la Guinée-Conakry et le Ghana. Il livre son premier match, le dimanche 25 juin, contre le Ghana, à Rabat. Le gouvernement a encouragé ses joueurs, avant de quitter la capitale, Brazzaville. «L'Etat sait que par apport à votre équipe,



Diables-Rouges U-20 lors de sa qualification.

notre catégorie d'âge nous vous devons un certain nombre de primes. Mais, compte-tenu de la situation actuelle, il y a deux équipes qui sont engagées (en compétitions continentales), dont les Diables-Rouges A et vous. Alors, pendant que vous serez en stage de préparation, les services financiers vont continuer à fonctionner. Alors, ne vous faites pas de soucis pour ça. Allez-y sans vous faire de soucis pour la prime. Le papa sait toujours récompenser ses enfants. Vous devez être motivés, totalement motivés. L'Etat, dans votre phase de préparation,

a réuni tous les moyens nécessaires, pour pouvoir respecter le programme qui avait été envoyé par le staff technique, pour vous permettre d'être dans les meilleures conditions de participation. Nous savions que vous êtes capables d'aller représenter la Nation avec honneur, de telle sorte que dans quelques jours, qu'on puisse dire que notre équipe nationale a été présente à la Can et quelle a levé le drapeau national de la République au sommet», a indiqué Charles Makaya.

Luze Ernest BAKALA

Fécofoot (Fédération congolaise de football): championnat national direct Ligue 1

Fin de la saison sportive 2022-2023, avec le sacre de l'As Otohô et la relégation de Patronage Sainte-Anne



L'As Otohô champion pour la sixième fois.

Débuté le 24 octobre 2022, le championnat national direct Ligue 1 de football a pris fin le dimanche 11 juin 2023, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, avec le sacre de l'As Otohô d'Owando (Département du la Cuvette) et la descente en Ligue 2 de Brazzaville de l'As Patronage Sainte-Anne qui désormais. Deux matches reportés, comptant pour la 17ème journée, étaient au programme: Etoile du Congo et Diables-Noirs qui se sont neutralisés par le score d'un but partout et la rencontre de l'As Otohô contre Cara, qui s'est terminée par la victoire du champion: 3-0. Ce qui a donné une grande couleur à la cérémonie de clôture du championnat, avec le sacre de l'As Otohô, pour la sixième fois consécutive.

La cérémonie de remise des récompenses organisée par la Fécofoot s'est déroulée malheureusement devant des gradins presque vides. Le public était clairsemé. Alors que le football est le sport-roi dans le pays, on peut déplorer le manque d'engouement du public. Celui-ci est découragé de voir que le football congolais ne rayonne plus à l'extérieur du pays.

Pour cette saison 2022-2023, le championnat national direct Ligue 1 s'est déroulée en aller et retour avec 14 équipes. Les matches se sont joués dans quatre stades: le Complexe sportif de Pointe-Noire; le Stade Paul Moukila Sayal de Dolisie; le Stade Marien Ngouabi d'Owando et le Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville.

Selon les statistiques publiées par la Fécofoot et présentées par le secrétaire général de la Linafoot, Armand Jean-Blaise Lououamou, il y a eu au total 380 joueurs dont 13 étrangers, qui ont bénéficié des licences. 182 matches ont été livrés pour 342 buts marqués. 567 cartons jaunes et 23 cartons rouges ont été infligés aux joueurs. L'attaquant Rock Soyo de l'As B.n.g (Bana nouvelle génération) est sorti meilleur buteur avec 12 buts.

Le champion, l'As Otohô, et le vice-champion, Diables-Noirs, vont représenter le Congo au plan africain respectivement à la Ligue des champions et la Coupe de la CVaf (Confédération africaine de football) comme l'année dernière. L'As Otohô était éliminée dès les 8èmes de finale. Le Club de Diables-Noirs avait par contre pu atteindre la phase de groupe et figurait même comme favori. Probablement le manque d'expérience à ce niveau de la compétition l'a pénalisé.

Le fait marquant de cette saison sportive, c'est la relégation en Ligue 2 de l'As Patronage Sainte-Anne, sortie dernière du championnat. Ces quatre dernières années, l'équipe du président Maurice Nguesso tisse du mauvais coton. Elle a été contrainte à des matches de barrage pour se maintenir en Ligue 1. Cette fois-ci, la catastrophe est arrivée et la voilà reléguée. L'As Cheminots de Pointe-Noire, sortie 13ème, donc avant-dernière, jouera le match de barrage avec la deuxième équipe du championnat national de division 2.

Luze E. B.

Récompenses

- 1er: As Otohô: Coupe; médailles; 25 millions de francs Cfa;
- 2ème Diables-Noirs: médailles; 10 millions de francs Cfa.
- 3ème Etoile du Congo: rien.
- Meilleur buteur: Rock Soyo (B.n.g): un million de francs Cfa.
- Meilleur arbitre central: Messi Nkounkou: un million de francs Cfa
- Meilleur arbitre assistant Moutsatsi Daneck: un million de francs Cfa.
- Meilleur entraîneur: Genemette (As Otohô): un million de francs Cfa.

Classement définitif de la saison sportive 2022-2023

- 1er As Otohô: 61 pts;
- 2° Diables-Noirs: 52 pts;
- 3° Etoile du Congo: 45 pts;
- 4° Inter-club: 42 pts;
- 5° Fc Kondzo: 42 pts;
- 6° Ac Léopards: 42 pts;
- 7° Js Talangai: 38pts;
- 8° B.n.g: 30 pts;
- 9° V.club Mokanda: 29 pts;
- 10° Cara: 26 pts;
- 11° Fc Nathaly's: 25pts;
- 12° As Juk: 24 pts;
- 13° As Cheminots: 24 pts;
- 14° Patronage Sainte-Anne: 20 pts.